

si bien qu'aujourd'hui encore, on ignore ce qu'il devint, après la mort du connétable.

Confisquée, à ce moment, la seigneurie de Lalière fut attribuée à la sœur du coupable, Jacqueline de Vitri, qui l'apporta dans la famille de Chaugy, de laquelle ce fief passa successivement aux familles d'Isserpens, de la Guiche et de Chateamorand.

C'est ainsi que la majeure partie des documents qui subsistent sur Lalière, ont été retrouvés par M. l'abbé Reure dans les archives de Chateamorand. Et parmi ces documents il en est plusieurs qui concernent des localités de l'ancienne province du Lyonnais. Ainsi en est-il notamment de l'ancienne seigneurie du Bois-d'Oingt, qui, des Thoire-Villars, passa à Isabeau d'Harcourt, veuve du dernier représentant de cette illustre famille et de cette dernière à la maison de Bourbon, qui en fit don aux Vitri, seigneurs de Lalière.

On voit, par ce simple résumé, l'intérêt que renferme cette histoire des anciens seigneurs de Lalière. Ajoutons que cette histoire est suivie de la reproduction de douze pièces inédites, qui lui donnent encore plus d'importance, et nous font comprendre toute l'étendue des recherches auxquelles a dû se livrer l'auteur pour reconstituer les annales de cet ancien fief.

D'après un ancien plan, reproduit par l'auteur, Lalière était, au moyen âge, un château fort, muni de sept tours cylindriques, qui devaient lui donner, au loin, un aspect fort important. Mais, depuis de longues années, toute la partie septentrionale de l'antique manoir a été détruite, de sorte qu'il ne subsiste plus, du côté de l'ouest, qu'un vaste corps de logis flanqué d'une grosse tour d'angle, et cette construction, qui remonte apparemment au xv^e siècle, n'est plus aujourd'hui qu'une simple ferme.